



Meeting du haut conseil islamique

La charge contre la mauvaise gouvernance



Me Mohamed Ali Bathily, Président des APM :
"Il est temps pour nous, Maliens, de nous donner la main pour sauver notre pays"



L'alternative à la prorogation du mandat des députés : Organiser des élections législatives tout simplement

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Une Brèves	<p>Meeting du haut conseil islamique : La charge contre la mauvaise gouvernance P.4</p> <p>Visite à l'intérieur : Le ministre des réformes institutionnelles et des relations avec la société civile à Kayes P.8</p> <p>Crises au Mali : L'interview exclusive d'Ibrahim Boubacar Keïta accordée à JA P.8</p> <p>Logements sociaux construits à N'Tabacoro : Des bandits opèrent nocturnement P.8</p> <p>Audience au ministère de la cohésion sociale, de la paix et la réconciliation nationale : Le Maire de la commune de Ouenkoro reçu P.9</p> <p>Pour diffamation : Notre confrère Alou Badara Haidara, Dirpub du journal Aujourd'hui condamné à 6 mois de prison ferme. P.9</p> <p>Incendie au grand marché de Kayes : Le ministre Thiam et le gouverneur de Kayes constatent les dégâts ensemble P.9</p> <p>Marche silencieuse à Bamako : Pour dire stop aux massacres P.10</p> <p>Joël Meyer, Ambassadeur de la France au Mali : L'opération Barkhane ne fait aucune action sans les autorités maliennes P.10</p> <p>Audience au Ministère de l'Economie Numérique et de la Prospective : Le Directeur Commercial de Amos Spacecom reçu P.10</p> <p>Insécurité dans la Région de Mopti : Une saisie importante d'armes de guerre au poste de Goundaga P.11</p> <p>Décès de Diadié Soumaré : La cérémonie funèbre a eu lieu à Souena P.11</p> <p>Crises politique et sécuritaire au Mali : Des acteurs politiques et de la société civile se mobilisent contre les dérives du pouvoir ! P.11</p>
Actualité	<p>55ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO : Les attaques terroristes et les conflits communautaires au menu P.13</p> <p>Lutte contre la corruption : Les Canada, principal bailleurs de fonds, exige un bilan P.14</p>
Politique	<p>Me Mohamed Ali Bathily, Président des APM : "Il est temps pour nous, Maliens, de nous donner la main pour sauver notre pays" P.15</p> <p>L'alternative à la prorogation du mandat des députés : Organiser des élections législatives tout simplement P.16</p>
Culture & société	<p>Les limites de la jalousie : Quand devient-elle extrême ? P.18</p>
International	<p>Félix Tshisekedi sur RFI et France 24: "Je ne pense pas que je suis une marionnette" P.19</p> <p>Libye : Le maréchal Haftar menace les intérêts turcs en Libye P.23</p> <p>Soudan : Sur la toile, les sons de la révolte P.23</p> <p>Procédure contre Tariq Ramadan : Les rapports successifs de la Brigade Criminelle innocentent Tariq Ramadan P.24</p> <p>États-Unis : Afro-américain innocenté après avoir passé 43 ans en prison P.25</p>
Sport	<p>Aigles du Mali : Un cadre exclu pour une histoire de coiffure ! P.26</p> <p>Hamari Traoré, défenseur du Mali : «Pas de stars dans notre sélection» P.27</p>

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication :** Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef :** Amadou TALL
- **Rédaction Générale :** Ali Moro, Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant :** Moctar Sow
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Rita Tessougé

P.8



P.13





Meeting du haut conseil islamique : La charge contre la mauvaise gouvernance

Ce samedi 29 juin 2019, s'est tenu au Pavillon des Sports de Hamdallaye ACI un grand meeting organisé par le Haut Conseil Islamique, présidé par Ousmane Madani Haidara. La structure faîtière des organisations musulmanes du Mali voulait se faire entendre sur la situation nationale.

Ils étaient tous là, membres du bureau du Haut Conseil, les femmes musulmanes, les jeunes musulmans, d'autres autorités religieuses, Maître Kassoum Tapo et l'ancien ministre Adama Samassékou au nom des ressortissants de Mopti, des responsables de Tabital Pulaaku, de Ginna Dogon, de Irganda et aussi

Maître Mountaga Tall.

Après la lecture du Coran par l'Imam Abrahamane Maiga, le message officiel de la rencontre a été délivré par le 3ème Vice-président l'Imam Mohamed Traoré. Dans un discours clair et étonnamment offensif, le messager du Haut Conseil a été sans aucune ambiguïté sur les causes profondes de la crise qui prévaut dans notre pays.

Le diagnostic, structuré et lucide des religieux a été fait en dix (11) points que voici :

1- L'Imam Mohamed Traoré a indiqué que ses propos s'adressent, à toutes les Maliennes et tous les Maliens sans aucune dis-

tinction de race, de lieu de résidence ou de confession religieuse. Car tous les maliens, aujourd'hui, sont victimes et souffrent des mêmes problèmes qui ont pour nom l'insécurité, l'injustice, les difficultés de toute nature, leur sang qui coule, les femmes éventrées, le bétail tués, les greniers incendiés. Le monde entier est témoin de ce drame et si cela leur était possible, tous nos compatriotes risqueraient de partir vers des cieux plus cléments.

2- L'Imam, en second lieu a indiqué qu'en plus de nos péchés, ce qui nous arrive est dû à la corruption généralisée qui gangrène notre pays. Les dirigeants n'hésitant à se servir des deux mains auxquelles ils ajoutent quelquefois les deux pieds. S'y ajoutent selon lui les maux que causent les puissants du jour, l'impunité, la non-récompense du bien, la mauvaise distribution de la justice toujours favorable aux riches qui ont les poches pleines.

3- Nos problèmes, en troisième lieu s'expliquent par la défense des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général, le choix de personnes incompetentes, sans experience et sans capacite reelle aux postes de responsabilite pendant que les plus aptes se morfondent dans leur coin.

4- Une 4eme raison serait l'importance extreme donnee aux diversement au detriment du travail. En temoigneraient les interminables festivals, seances de danse, de folklores. Rien que des applaudissements comme si le Mali ne connaissait pas de difficultes.

Or, un grand savant musulman a dit que toutes les mosques et invocations de Dieu seraient sans effet face aux injustices et aux iniquites et à la debauche dont nous devrions necessairement sortir.

5- Malgré la presence de plus de 15.000 militaires deployes chez nous dans le cadre de l'operation Barkhane, la Minusma et le G 5, la situation securitaire se deteriorie tous les jours un peu plus a dit Mohamed Traore. Partie du nord, tout le Mali est aujourd'hui concerne par l'insécurité et les drames qui s'ensuivent. La situation se complique de jour en jour. Des assassinats isolés, le decempte macabre est passe à plusieurs personnes, puis à des dizaines, des centaines et maintenant ce sont des habitants de villages entiers qui sont egorges comme des poulets. Incomprehensible et les maliens s'interrogent legitime-

ment. Ces 15.000 hommes qui s'ajoutent à nos Forces de Defense et de Sécurité sont donc ici pourquoi ? Quelles sont leurs missions ? La situation est de plus en plus catastrophique et le Mali y perd sa dignite.

6- Les Maliens souffrent. Ils paient correctement leurs impôts, taxes, vignettes,

assurances et dedouanent les marchandises importees. Ils paient pour que leurs personnes et leurs biens proteges. Au contraire ils subissent des tueries de masse quotidiennes. Que fait-on donc avec leur argent ? Les Maliens ont besoin de reponse.

En rappel, le cas de Oumar El Farouk est eveque. Ce saint homme qui avait en charge la collecte des impôts se preoccupait du bien-etre de tous ses assujettis et meme de leurs animaux. Au point de se reconnaître un jour responsable de la foulure de la patte d'une anesse sur un chemin mal entretenu.

Or aujourd'hui, malgré nos impôts payes nos vies et nos biens sont constamment exposes. Mais a-t-il dit, il y a pire : nous ne connaissons pas les responsables de ces crimes. Etonnant! Ou sont donc les 14.000 hommes qui sont censés nous soutenir. Qui tue les Maliens ? Car connaître son ennemi, c'est déjà s'en protéger. Ces criminels utilisent des reseaux telefoniques et se cachent bien quelque part. Comment ne pas les pister par leurs appels ? Comment ne pas donc les debusquer ? A moins qu'ils ne soient des djinns qui tuent et disparaissent à volonte.

7- Ce que le Mali subit n'est ni une question raciale ni religieuse. Toutes les ethnies et religions du Mali sont dans cette salle. Comment des parents, beaux-parents, allies ou amis peuvent-ils être ennemis du jour au lendemain et s'entretuer ainsi ?

En verite le Mali est victime d'un vaste complot, d'une trahison par des ennemis qui entendent ainsi protéger leurs interets. En pretendant nous aider. Cela revient à l'histoire de la personne qui pose le pied sur une aiguille tout en pretendant la chercher.

8- Selon toujours l'Imam Mohamed Traore, le Haut Conseil Islamique et ses allies demandent desormais l'implication des reli-

gieux dans le reglement de ces problemes. Ils ne peuvent être marginalises alors qu'ils sont par ailleurs sollicites pour les naissances, baptemes, mariages et enterrements. Le Mali est et demeure un pays de religion et de dignite a-t-il conclut sur ce point.

9- Le HCl a poursuivi l'Imam Traore, n'est pas seul. Il a de nombreux allies : tous les patriotes, les associations religieuses, les ordres religieux, les familles fondatrices de Bamako, Tabital Pulaaku, Irganda, Ginna Dogon Tous sont determines à faire arreter le bain de sang au Mali.

Nous devons poursuivre ce combat ou mourir. Tel est le message du Haut Conseil Islamique.

10- Le Haut Conseil Islamique et ses allies demandent le desarmement de tous les porteurs illegaux d'armes. Mais en contrepartie, la securisation des personnes et des biens est exigee. On ne peut à la fois desarmer et laisser la personne sans defense. Et cela ne peut se faire si l'Etat reste absent.

11- Le Haut Conseil Islamique et ses allies rappellent que l'histoire s'ecrit pour la posterite. Et que demain, au jour du jugement dernier, chacun sera juge selon ses actes. Il n'y a aura ce jour ni puissant ni faible.

Mais avant il faut se rappeler que le pouvoir change de mains et que les Maliens voient, ecoutent savent et remarquent tout.

Ceux qui briment les autres doivent savoir que l'enfer les attend.

Merci

À suivre dans nos prochaines parutions, les interventions de Macky Bah et de Cherif Ousmane Madane Haidara.

■ Traduction libre de la redaction

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernière informations du moment

Agence France-Presse



Le dérèglement climatique progresse plus vite que prévu, a alerté le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres à Abou Dhabi, appelant à une action urgente afin d'éviter une "catastrophe" (link: <http://u.afp.com/Jsd5>) u.afp.com/Jsd5 AFP

Babacar



Les députés de Macky_Sall, la majorité robotique, quittent la séance en guise de soutien à ALIOU SALL à l'arrivée de Ousmane SONKO durant son intervention aujourd'hui pour le Projet de loi n°10 /2019 portant loi de finances rectificative pour l'année 2019 #SallGate

Barmou A. Salifou



BREAKING #Sahel Mali UN to freeze Mali Jihadist leader Amadou Kounfa bank account and Assets. : 6 cows, 8 goats, 4 camels, 1 horse, 1 AK and 80\$ in cash (they aint got no bloody bank account in Adrar Ifo-ghas!).. UNMINUSMA WhatAjoke

Issoufou Mahamadou



Présider la CEDEAO à cette étape de son évolution est une lourde mission. Je souhaiterais poursuivre son œuvre et faire faire à notre communauté un pas supplémentaire sur la voie de l'intégration économique et sociale de nos pays.

Arouna Modibo TOURÉ



Comme ils sont forts ces moments où le #Mali tout entier se rassemble derrière notre équipe nationale ! Merci à nos Aigles ! Nous vous faisons confiance pour la suite de la compétition ! LesAigles

Kamissa Camara



Nos aigles ont survolé leur premier match. Ils ont fait la fierté de toute une nation, de tout un peuple. Félicitations à ces ambassadeurs sportifs de notre Maliba Mali CanEgypt2019

La France au Mali



Pour ses 75 ans, l'Institut de Recherche et de Développement IRD a réaffirmé son partenariat étroit avec le Mali par une journée portes ouvertes, en présence notamment du Premier Ministre Boubou Cissé et de Jean-Paul Moatti, Président de l'IRD

Michel Sidibé



Avec les consultants de Gavi, nous avons finalisé une demande de financement supplémentaire de 12 millions US \$ pour le renforcement du système de santé primaire pour servir de catalyseur à la première vague de la réforme de la santé au Mali

MINUSMA



Lacroix_UN : « Notre action commune doit aider à donner un élan décisif aux actions du Président Ibrahim Boubacar Keïta et de son gouvernement en faveur du retour de la paix, de la réconciliation nationale et du développement » Mali

Larmes des pauvres



Mopti urgent : Le petit village peul, N'diombou situé à 8 km de Bandiagara a été attaqué vers 17 h, par la milice da na amassagou, on déplore plusieurs morts et des blessés dont des enfants.

GouvMali est une fois de plus prié de désarmer les milices.

Ammy Baba Cisse



Les médias maliens veulent accéder à IBK, lui poser des préoccupations des maliens. Il faut valoriser la presse malienne.

Depuis hier, je disais que la cellule de communication présidentielle doit respecter les journalistes. IBK inaccessible pour nous.

« Les médias doivent se considérer comme des soldats de la paix. »

Bakoum Kante conseiller technique MSPC

« Si des soldats qui sont sur le terrain ont des téléphones, le commandement n'est pas au courant. » Bakoum Kante

« La Minusma est présente au Mali avec 13000 militaires et 2000

policiers. » La Représente de la Minusma.
« Qui peut voir mieux qu'un chef d'Etat ce qui se passe dans un pays? Que le président résout les problèmes que lui-même constate d'abord. Ensuite, on l'aidera à voir ce qu'il ne voit pas. La drogue, les joints et les bars ne sont pas là à son insu. »

Imam Mahi Ouattara

Ne refusez pas la générosité des autres. Dieu même vous en voudrait pour cela. Que le Tout Puissant soit notre guide et notre boussole. Malick Konate de Trop C'est Trop prévient : « cette fois-ci le peuple ne laissera pas passer la prorogation du mandat. »

Ibrahima Anne

Honte à Abdoul Mbaye. Au niveau qui est le sien, il doit savoir qu'on ne peut pas utiliser des arguments physiques contre des adversaires politiques.



Abdoul MBAYE
@AbdoulMBAYE2019

Les frères Dalton-bidon ont encore frappé. Après les 16 milliards de HABRE, voilà les 65 millions de Abdoul Mbaye. Ils sont aussi gros menteurs que leurs tours de taille. Mais rien ne bloquera la vérité sur leurs rôles au service de Timis contre les Sénégalais.

11:27 · 30/06/2019 · Twitter Web App

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À

40%

SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Visite à l'intérieur : Le ministre des réformes institutionnelles et des relations avec la société civile à Kayes



Le ministre Amadou THIAM, dans le cadre de sa visite à l'intérieur du pays, était à Kayes ce 29 juin pour la prise de contact avec les organisations de la société civile de la première région administrative du Mali. La rencontre a eu lieu dans la salle de conférence du gouvernement en présence du gouverneur de région, contrôleur général de police Mahamadou Z SIDIBE. Avant, le ministre THIAM a eu un entretien avec le gouverneur de région.

Crises au Mali : L'interview exclusive d'Ibrahim Boubacar Keïta accordée à JA



Terrorisme, violences intercommunautaires, questions sociales... Pour sa première interview depuis sa réélection, et alors que son pays est confronté à une crise sécuritaire sans précédent, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a choisi Jeune Afrique. C'est la première interview d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) depuis sa réélection, en août dernier. En politicien madré, qui connaît tout du marigot bamakois qu'il fréquente depuis près de trois décennies, il est parvenu à faire retomber la tension en ouvrant le gouvernement à l'opposition et en annonçant le lancement d'un dialogue politique inclusif. Taclant ses adversaires – « Il n'y a pas eu de crise post-électorale, mais la bouderie d'un seul homme, inconsolable de ne pas être entré au Palais de Koulouba » -, il regrette le départ de son ancien Premier ministre, Soumeylou Boubeye Maïga, évoque la prochaine élection présidentielle, son avenir et « les polémiques grotesques et dérisoires sur [sa] pseudo incrustation au pouvoir ».

Urgences sécuritaires : Mais l'échéance de 2023 est encore loin-

Logements sociaux construits à N'Tabacoro : Des bandits opèrent nocturnement



Certains logements sociaux ont connu des scènes de vandalisation. Sur le site de N'Tabacoro, nos équipes ont pu constater le vol de plusieurs portes, fenêtres, mais aussi, la vandalisation d'installations électriques. Déjà, les bénéficiaires de la dernière attribution s'impatientent et espèrent réceptionner les clés de leurs logements le plus rapidement possible.

Des travaux de finition sont encore en cours sur le site. Des maisons ne sont encore équipées ni en courant ni en eau. Certaines voies d'accès sont encore en chantier même si les travaux avancent dans une certaine mesure. Des nouveaux logements sont fraîchement peints, cependant, leurs numéros ne sont même pas encore apposés sur leurs murs.

Selon les recoupements, plusieurs gardiens n'ayant pas été payés par les promoteurs immobiliers, seraient les autres qui ont emporté des matériels en guise de salaire. Pour nos recoupements auprès des promoteurs immobiliers, le paiement des dernières tranches par l'Etat serait en retard. C'est ce qui expliquerait les paiements des gardiens et de plusieurs autres ouvriers des logements sociaux en attente.

L'inquiétude est que des actes de banditisme, avec effraction des voleurs professionnellement organisés, équipes de véhicules, ont été signalés sur le site des logements sociaux à N'Tabacoro. Un mouvement des bénéficiaires compte pousser l'Office Malien de l'Habitat à finaliser la procédure d'attribution.

taine et l'urgence, IBK le sait, est d'abord sécuritaire : combattre les groupes terroristes, faire cesser les violences intercommunautaires qui ensanglantent le centre du pays, apaiser les rancœurs et assurer la présence de l'État sur l'ensemble du territoire... Tous les dossiers sont prioritaires.

« Nos ennemis sont autour de nous, avec nous, au-dedans de nous. Ils connaissent nos habitudes et exploitent la moindre de nos faiblesses », met-il en garde. L'État – et, partant, lui-même – a sa part de « responsabilité », reconnaît-il encore.

Mais faut-il, d'une manière ou d'une autre, discuter avec les groupes terroristes ? Iyad Ag Ghali peut-il faire partie de la solution ? Est-il vrai que l'État s'est, par endroits, appuyé sur des milices d'auto-défense ? Les forces françaises et onusiennes, parfois critiquées, peuvent-elles se désengager ? Le chef de l'État malien nous a reçu au palais de Koulouba, le 17 juin, et a accepté de se confier à Jeune Afrique.

■ **Source: jeunefrique**

Audience au ministère de la cohésion sociale, de la paix et la réconciliation nationale : Le Maire de la commune de Ouenkoro reçu



Une délégation des ressortissants de la commune d'Ouenkoro à Bamako conduite par le Maire Cheick Harouna Sankaré a été reçue ce jeudi 27 Juin 2019 par le Ministre de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation nationale. Les échanges ont porté sur le vivre ensemble, la paix et la cohésion sociale dans la commune de Ouenkoro mais surtout sur la situation sécuritaire délétère du moment avec l'enlèvement lâche du 3ème Adjoint au Maire en la personne de Moussa Dembélé par des hommes armés non identifiés. Le Ministre Bouare a prêté une oreille attentive à ses hôtes du jour en les rassurant de son soutien et tout son accompagnement pour le retour de la paix et la stabilité dans la zone. Une mission des ressortissants sera dépêchée sur le terrain dans les jours qui suivent pour apporter leur soutien aux populations et aux autorités communales afin que M. Dembélé recouvre rapidement sa liberté saine et sauf. Il sera question également de prêcher la paix et le vivre ensemble entre les différentes communautés de la commune.

Pour diffamation : Notre confrère Alou Badara Haidara, Dirpub du journal Aujourd'hui condamné à 6 mois de prison ferme.



Le journaliste qui a sorti l'affaire des dettes de Mama a été condamné à 6 mois de prison et 5 millions de dommages et intérêts. C'est ce qui se lit sur la copie de la décision de justice délivrée par le tribunal de grande instance de la commune 4 du District de Bamako. Votre quotidien numérique reviendra sur ce dossier, avec plus de détail.

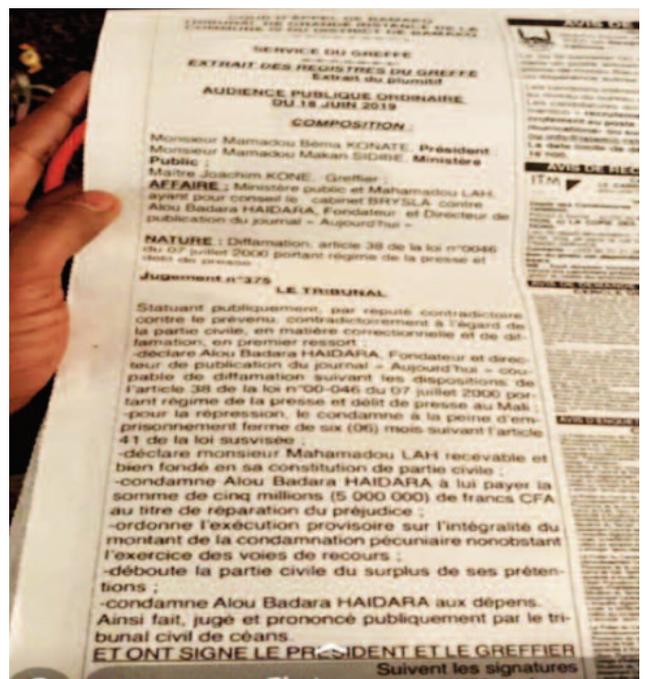
Incendie au grand marché de Kayes : Le ministre Thiam et le gouverneur de Kayes constatent les dégâts ensemble



Le Gouverneur de la région de Kayes, le contrôleur général de police Mahamadou Zoumana SIDIBÉ s'est rendu hier soir vers 22 heures 30 au lieu de l'incendie pour faire le constat du drame. Le grand marché de Kayes, une deuxième fois en 5 ans, vient de prendre feu en causant un dégât énorme. Beaucoup de magasins sont partis en feu par manque d'accès aux engins de la protection civile pour agir malgré leur promptitude à répondre à l'alerte.

Le ministre Amadou THIAM des réformes institutionnelles en mission à Kayes a rejoint le Gouverneur SIDIBÉ sur les lieux de l'incendie pour faire le même constat.

Ce matin 30 Juin, le ministre THIAM, accompagné par le Gouverneur de région et une forte délégation ont visité le grand marché de Kayes en présence des commerçants pour prendre toutes les dispositions nécessaires liées à cet incendie, une commission est déjà mise en place et doit se réunir ce mardi au gouvernorat pour évaluer et tirer toutes les leçons. Nous y reviendrons.



Marche silencieuse à Bamako : Pour dire stop aux massacres



C'est une série de tueries barbares et lâches de nos braves populations notamment les femmes et les enfants, qui sont perpétrées dans la région de Mopti. On pouvait noter entre autres sur les pancartes et les banderoles les messages ci-dessous : « Je suis Peuls, Je suis Dogons

Nous sommes Mali » ; « Non aux massacres barbares de notre peuple » ; « Nous voulons la paix au Mali Disons Non à la Haine Halte à l'amalgame » ; « Maliens Soyons et Restons Unis ! Maliens donnons-nous la main » ou « Les Enfants du Mali veulent vivre en paix ».

À la fin de la marche au monument obélisque Bougiba, les marcheurs ont observé une minute de silence et formulé des bénédictions pour les morts des différentes attaques.

Que Dieu sauve le Mali

Joël Meyer, Ambassadeur de la France au Mali : L'opération Barkhane ne fait aucune action sans les autorités maliennes



■ L'opération Barkhane ne fait aucune action sans les autorités maliennes. Il y a même des officiers de liaison. Donc les actions se mènent avec une concertation étroite avec les autorités ma-

Audience au Ministère de l'Economie Numérique et de la Prospective : Le Directeur Commercial de Amos Spacecom reçu



Le vendredi 28 Juin 2019 le Ministre de l'Economie Numérique et de la Prospective Son Excellence Madame MAIGA Kamissa CAMARA a reçu en audience le Directeur Commercial de Amos Spacecom, une société Israélienne basée à Tel Aviv et spécialisée dans les VSAT, Albert Khayat.

Cette audience a été facilitée par le Directeur Général de l'AGETIC M. Hamed Salif Camara qui a pris part à la rencontre.

Il faut souligner que le Directeur Général de l'AGETIC avait reçu Monsieur Albert Khayat auparavant pour discuter d'une collaboration sur la fourniture de la bande passante en direction des zones difficiles d'accès d'une part et d'autres parts les zones où les autres supports sont inexistantes ou peu desservies pour renforcer l'Intranet de l'administration.

L'objectif de la rencontre était de présenter leur nouveau satellite AMOS 17 qui sera lancé le 27 Juillet au Cap Carnival en Floride (USA) et de demander l'accompagnement du Ministre dans la concrétisation d'une future convention entre Amos Spacecom et l'AGETIC et éventuellement les autres structures du Département.

Il a aussi saisi l'opportunité pour inviter le Ministre ainsi que l'AGETIC à la cérémonie de lancement du satellite AMOS 17.

Pour rappel Amos Spacecom a à son actif 5 satellites en orbite. Amos 17 qui sera lancé en fin juillet couvre toute l'Afrique subsaharienne en général et le Mali en particulier avec deux beams : une en bande C et l'autre en bande Ku.

liennes. » « Amadou Kouffa est un terroriste. Quand on a cherché à le tuer la dernière fois, ça n'a pas été le cas. Mais on a tué certains de ses proches. »

« Avec les satellites, on ne voit pas tout. Il faut les renseignements humains. »

« L'accord de défense avec le Mali est axé sur la formation, sur place ou à l'étranger. Elle ne donne pas droit à une intervention systématique et automatique. »

Insécurité dans la Région de Mopti : Une saisie importante d'armes de guerre au poste de Goundaga



C'est la douane qui a saisi du matériel de guerre au niveau du poste de Goundaga. Il s'agit de 04 FSA, un (01) fusil de chasse, une caisse de munitions 7,62mm, cinq (05) chargeurs vides pour PM, des munitions de gros calibre en vrac et 1/2 caisses de munitions 7,62. Le tout dans un car de transport en commun Saro immatriculé AQ 8911 M2. Le nom du conducteur : Soumaila Sountara, 32 ans, né à Segouena kola et domicilié à Bamako. N° permis 313716. 07 PM de marque russe ont été également retrouvés à bord du car et 11000 cartouches 7,62 mm/cour Beretta.

Décès de Diadié Soumaré : La cérémonie funèbre a eu lieu à Souena



Le président des maliens de l'étranger monsieur Habib Sylla a remercié l'immense foule qui était venue rendre hommage de la nation à Diadié Soumaré, décédé à Paris le 23 juin 2019 premier président du haut conseil des maliens de France. La cérémonie officielle d'hommage vient de prendre fin sous le patronage du gouvernement malien: des présidents d'institutions, des ministres, plus une forte délégation des maliens de l'étranger, avec la présence de 3 anciens ministres des maliens de l'étranger. L'enterrement du premier président du haut conseil des maliens de France : Diadié Soumaré aura lieu le lundi 1er juillet 2019 à Souena, son village natal à 14h. Qu'Allah le tout-puissant lui pardonne.

Crises politique et sécuritaire au Mali: Des acteurs politiques et de la société civile se mobilisent contre les dérives du pouvoir !



Très déçu de la gouvernance actuelle du pays, mais surtout des prises de décision jugée personnelle au sommet de l'Etat, certains acteurs de la classe politique et de la société civile du Mali se sont mis ensemble afin de dénoncer, critiquer et proposer des solutions alternatives. Ils l'ont fait savoir au cours d'une conférence de presse, tenue le 28 Juin 2019 à la pyramide de souvenir à Bamako.

Cette conférence était animée par Mme Sy Kadiatou SOW, présidente de A.DE.MA ASSOCIATION; Modibo Sidibé, président du parti Forces Alternatives pour le Renouveau et l'Emergence (FARE An Ka Wuli); Hamadou Amion Guindo, Secrétaire Général de la confédération centrale des travailleurs du Mali (CSTM) et Bakary Doumbia, Président du Forum des Organisations de la Société civile (FOSC). Il s'agissait, pour ces acteurs, d'échanger avec les hommes de médias sur les situations relatives à la situation sécuritaire, au dialogue national inclusif et à la prorogation du mandat des députés.

Ainsi sur le plan sécuritaire, ces acteurs condamnent énergiquement "l'incapacité du gouvernement" à assurer la sécurité des citoyens maliens et leurs biens, et exigent que les dispositions soient prises urgemment permettant de mettre fin à cette spirale infernale. Dans son intervention, Mme Sy Kadiatou SOW a souligné: «Toute vie a de l'importance. On ne peut privilégier la vie des préfets, des citoyens ou soldats étrangers à celle des simples citoyens. Il faut trouver une solution à ce problème. Notre Etat refuse de négocier avec nos ennemis puisque la France a interdit cela. Alors que ce même pays négocie en catimini avec les terroristes quand ils les attaquent. En plus, la prorogation du mandat des députés est une violation flagrante de la constitution.»

Parlant du processus du dialogue national inclusif, Modibo Sidibé a déclaré: «On ne saurait parler de dialogue national inclusif lorsque le gouvernement et le chef de l'Etat décident de manière unilatérale de son format et de son contenu, ainsi que des personnalités devant le conduire. A notre grande surprise, on invite les gens pour la remise officielle de la lettre de mission, mais qu'est-ce qu'on pourrait dire ce jour-là? Pour montrer que tout le monde est d'accord? Je pense que ça n'a pas de sens.»

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

55ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO : Les attaques terroristes et les conflits communautaires au menu



Le Président de la République, Chef de l'Etat, Ibrahim Boubacar Keita, participe à la cinquante cinquième Session ordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. La cérémonie solennelle d'ouverture était placée sous la présidence de Son Excellence Muhammadu Buhari, Président du Nigeria et Président en exercice sortant de la CEDEAO

Dans son allocution d'ouverture, Muhammadu BUHARI a souhaité la bienvenue à ses pairs et à tous les participants, il est revenu sur les défis de paix, de sécurité et de développement à relever dans la région. La session intervenant dans un contexte sécuritaire et de paix particulièrement difficile, où la situation est caractérisée par une recrudescence des attaques terroristes et des conflits communautaires, du nombre de réfugiés et de déplacés internes entre décembre 2018 et fin mars 2019 au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nord du Nigeria.

Concernant le Programme de la monnaie

unique de la CEDEAO, Muhammadu BUHARI a souligné les actions en cours pour la mise en œuvre des activités de la feuille de route, qui permettra de finaliser les travaux sur le régime de change, le cadre des politiques monétaires, le modèle de la future banque centrale régionale, le nom et le logo de la future monnaie unique de la CEDEAO. Les efforts seront maintenus à ce niveau pour l'accélération des activités de la feuille de route devant conduire à la mise en place de la monnaie unique, a-t-il expliqué.

Cette cérémonie a enregistré la présence effective de tous les Chefs d'Etat de la région et des représentants de l'UEMOA et des Nations Unies.

Après l'ouverture des travaux, lors du huis clos, les Chefs d'Etat et de gouvernement se pencheront sur l'ordre du jour qui porte sur l'adoption du rapport intérimaire 2019 de la CEDEAO, le Rapport final de la 42e Session du Conseil de Médiation et de Sécurité, du Rapport de la 82e Session du Conseil ordinaire des Ministres

de la CEDEAO. Également seront discutés les rapports spéciaux notamment sur la situation politique en Guinée-Bissau, le Rapport sur la monnaie unique de la CEDEAO, l'élection du Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, la date et le lieu de la 56ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et les divers.

Prennent part à cette session, aux côtés du Chef de l'Etat, le Ministre de l'intégration africaine, le Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République, du Conseiller spécial du Président de la République en charge des questions économiques et financières, du Chef d'Etat-Major Particulier du Chef de l'Etat.

■ Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République

Lutte contre la corruption : Les Canada, principal bailleurs de fonds, exige un bilan

Pour avoir injecté beaucoup d'argent dans la Justice malienne et principalement des aides à la lutte contre la corruption, le Canada a hâte d'obtenir de la visibilité. Ordre a été donné au ministère de la Justice de fournir un bilan.

Certains partenaires au développement du Mali interviennent traditionnellement et beaucoup dans le financement de la Justice. Principalement, le Canada est le bailleur de fonds le plus connu dans le secteur, à travers le financement de nombreux et importants projets. Même la création du Bureau du vérificateur général (BVG) par l'ancien président de la République, le général Amadou Toumani Touré (ATT), a été calquée sur le modèle canadien, qui a le plus mis la main à la poche de sa création à nos jours.

À la suite d'une rencontre avec les plus hautes autorités du pays, le Canada, par la voie de son ambassadeur au Mali, a demandé des éclaircissements sur les résultats relatifs à son intervention dans le domaine de la Justice. Son principal souci serait d'être édifié sur ce que la lutte contre la corruption a rapporté jusque-là.

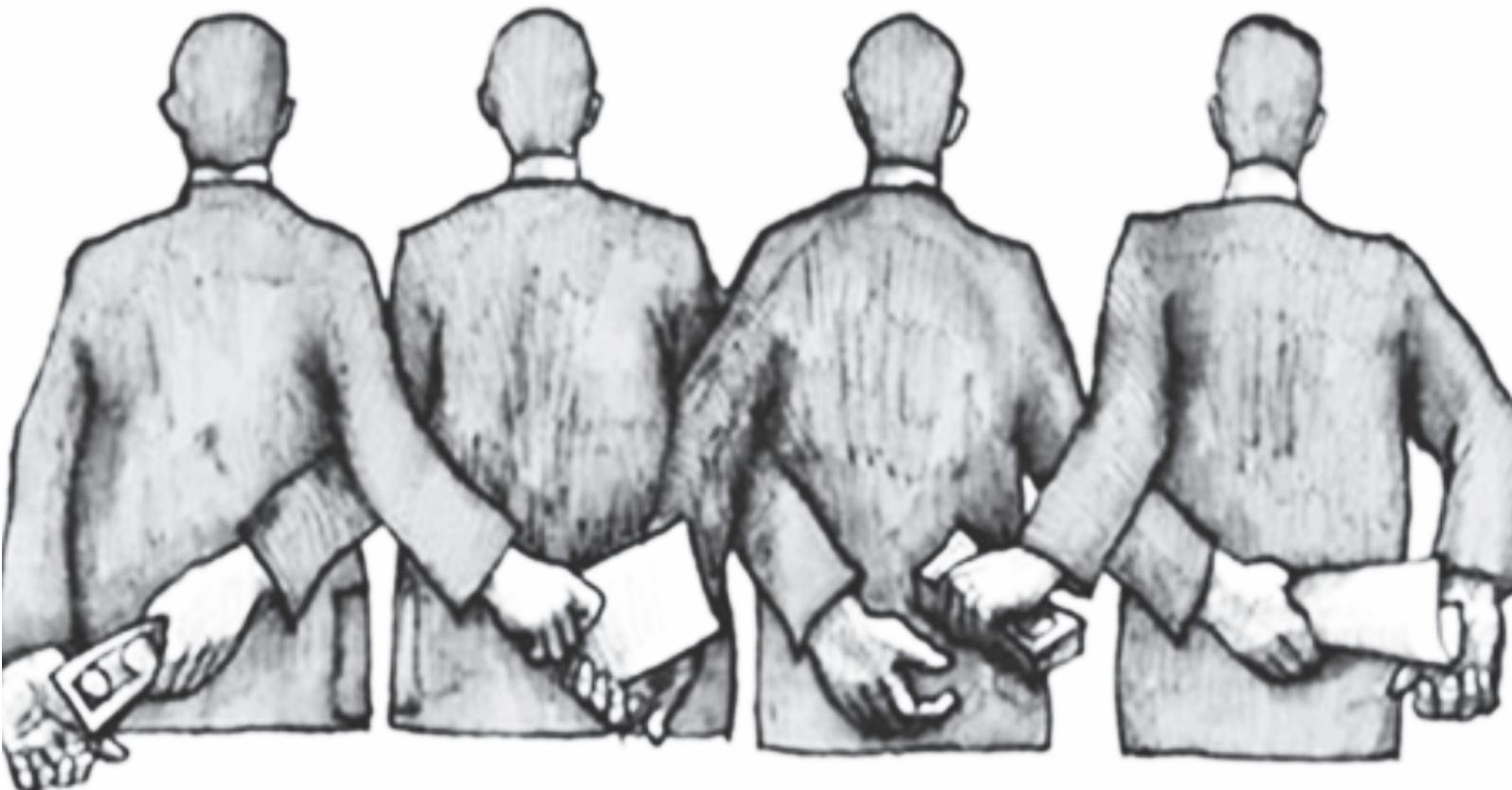
Le souci du diplomate canadien a été pris très au sérieux par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Ce dernier a mis ses services à la tâche pour éplucher des tonnes de dossiers afin d'en tirer un résultat à même de satisfaire son partenaire le plus assidu et le plus fidèle. À la suite de ce travail de titan, il a été révélé que les rapports de 2011 à 2018 du Vérificateur général ont donné lieu à 61 procédures judiciaires de délits financiers et autres malversations. Toutes ces procédures ont été

enclenchées et instruites par le Pôle économique et financier de Bamako. Ce résultat sera-t-il bien accueilli du côté canadien ? La question demeure à ce niveau.

Il convient tout de même de rappeler que, toujours dans le cadre de son appui au secteur de la Justice au Mali, le Canada avait mis en place, il y a quelques années, le "Programme décennal de développement de la justice" (Prodej). C'était vers la fin du mandat du président de la République, Alpha Oumar Konaré. Cet ambitieux projet était alors focalisé sur des actions d'envergure comme la formation des magistrats et du personnel judiciaire, l'équipement des cours et tribunaux en matériels bureautiques, chaises, etc., à travers l'ensemble du pays.

L'objectif était de bien outiller la Justice malienne au seul service des populations. Il visait également à mettre les juges maliens dans le minimum de confort de travail sur les plans de l'équipement et des formations pratiques.

■ **Abdrahamane Dicko**





Me Mohamed Ali Bathily, Président des APM : “Il est temps pour nous, Maliens, de nous donner la main pour sauver notre pays”

Le président des Associations pour le Mali (APM), Me Mohamed Ali Bathily, a rencontré, le mercredi dernier, les hommes de médias au siège de son association. L'occasion pour lui d'inviter les journalistes à prendre part au sursaut national pour sauver ce pays ; de recommander auprès des autorités une place de la république dédiée au rassemblement ; d'appeler les maliens à être ensemble pour combattre les forces du mal et de projeter une manifestation en faveur de la paix au Mali dans 15 jours.

L'Union des Maliens, la prise de position des journalistes pour défendre le Mali, le sursaut national, la solidarité envers les victimes des attaques barbares partout à travers le Mali... sont entre autres les propositions de l'ancien ministre de la justice, Me Mohamed Ali Bathily. Le président des APM a d'abord déploré les différentes tueries au centre du Mali. Ce n'est pas tout, il regrette aussi l'absence du «sursaut du peuple malien, des élus, des autorités religieuses et traditionnelles du Mali ». Il estime que les Maliens doivent mettre de côté toutes leurs divergences pour se retrouver au nom de ce pays. Pour Me Bathily, seul le sursaut national peut sauver le Mali. « Au Mali, au point où nous en sommes, il est vain et inutile de penser que les combats politiques, les discours institutionnels, les belles paroles de toutes les autorités suffiront pour nous proté-

ger, c'est faux ! Reprendre ces discours ne nous amène nulle part. Nous devrions, nous-mêmes, être debout », dit-il avant d'ajouter : « Je pense qu'il est temps pour nous, Maliens, de nous donner la main pour sauver notre pays ».

Mohamed Ali Bathily invite la presse à être partie prenante de l'initiative du sursaut national

Le président des APM est conscient du rôle important que jouent les journalistes dans un pays. Dans leur travail d'information et de sensibilisation, les journalistes, aux dires de Me Bathily, peuvent contribuer à la résolution de la crise du Mali. « Des combats pour les peuples ont été menés par ceux qui sont informés et ceux qui informent », témoigne-t-il. Sans langue de bois, le président des APM a invité les journalistes à prendre position pour défendre la paix au Mali : « Que la presse prenne position pour défendre ce pays en danger, cela va être bien ».

L'orateur affirme que le journaliste possède l'arme la plus forte, celle de pouvoir faire la paix à travers la presse écrite, la radio, la télévision... « Je crois que vos organes de presse sont comme un fusil entre vos mains. Vos organes de presse sont mieux que tous les fusils du monde, parce que ça va nous sortir du désespoir pour aller vers l'espoir, ça va nous faire redécouvrir la solidarité qui doit exister entre nous », a-t-il déclaré devant les hommes de presse. Pour l'ancien ministre d'IBK, quand la presse

s'implique fortement, elle peut amener les Maliens à se parler, s'entendre, et se comprendre au-delà de tous les clivages. « C'est pourquoi je disais que ce que j'attends, c'est d'être à côté de la presse. Je voulais que la presse soit partie prenante de l'initiative du sursaut national. Elle n'est pas invitée à rendre compte ce sursaut, mais à faire partie de ce sursaut », laisse-t-il entendre.

Comment réussir le sursaut national ? Les propositions de Me Mohamed Ali Bathily

Pour le président des Associations pour le Mali, ce pays a besoin que dans chaque localité, peu importe laquelle, qu'on ait une place de la République. Cette place est, selon lui, dédiée au rassemblement de tous ceux qui se battent pour ce pays. « Il faut que des gens veillent à cette place de la République, que ceux qui nous attaquent sachent que désormais, dans tous les villages du Mali, on veille.

Ceux qui sont en face du danger devront sentir qu'il y a d'autres citoyens qui les soutiennent. Il est temps qu'on soit tous ensemble », prêche-t-il pour l'unité des Maliens. L'avocat invite les fils et les filles du Mali à mettre de côté les querelles de personne pour défendre leur pays. « Nous devrions comprendre que nos querelles intestines ne valent rien par rapport aux enjeux », dit-il avant d'ajouter : « Nous devrions savoir que avoir raison les uns sur les autres ne nous conduira à aucune victoire, sinon à la dislocation face à un ennemi qui nous veut tous ».

Par ailleurs, le président APM appelle à la solidarité envers toutes les victimes de crise : « Ceux qui ont des boîtes de médicaments, ceux qui ont 10 francs, 100 francs, 500 francs, ...faisons la collecte recherchons les ressortissants des villages victimes, approchons les et donnons leur notre main tendue, ... »

Avant de terminer, Me Mohamed Ali Bathily a invité le peuple malien à s'engager pour combattre ce mal qui ronge le Mali. « Nous devrions nous lever, nous devrions dire qu'il y a une autre force, celle du plus grand nombre, celle des citoyens et citoyennes de ce pays qui n'obéit à aucune commande politique mais qui obéit à la nécessité de sauver le pays », dit-il avant de conclure en annonçant une manifestation en faveur de ce sursaut national dans deux semaines.

■ Boureima Guindo



L'alternative à la prorogation du mandat des députés : **Organiser des élections législatives tout simplement**

Parmi les questions que les journalistes ont posées : « Si vous étiez à leur place (des dirigeants du pays), qu'auriez-vous fait ? »

■ Sécurité, Dialogue national et mandat des Députés » : tel était le thème justificatif d'une conférence de presse organisée le 28 juin dernier à la Pyramide des Souvenirs par ceux que nous allons appeler : Front du refus de la résignation. Un front qui s'organise pour conjurer l'encouragement à baisser les bras et à se laisser faire. En effet certaine torpeur semble avoir frappé les populations et la classe politique sur tout le spectre de l'échiquier. Mais, des irréductibles

prennent l'initiative pour repousser la résignation.

En matière de défaite et de lever de drapeau blanc, la résignation est le pire des facteurs. Or « on veut tout faire pour incruster la résignation dans les cœurs des maliens pour les amener à abdiquer et à se soumettre à leur sort ». Telle est la formulation résumée de l'intervention adressée par Docteur Choguel K. MAÏGA au public de la Pyramide du Souvenir à l'occasion de la dite conférence de presse organisée par le Cnid Association, l'Adema Association, Fare anka wili, la CSTM (Confédération syndicale des travailleurs du Mali) et le FOSC (Front des organisations civiles).

Le front du refus de la résignation, on va dire, a

livré une déclaration relative au thème. Dans ce document, le front part de la crise « la plus grave », de l'incapacité des pouvoirs à mettre fin à l'insécurité et à instaurer un « vrai dialogue national inclusif » pour critiquer et proposer leurs solutions sur les différents sujets.

Le tout avant de réclamer à tous ceux qui approuvent cette déclaration la « mobilisation patriotique pour renforcer les rangs de la résistance ».

Les animateurs se sont prêtés ensuite au jeu de la question -réponse avec les journalistes. C'est ainsi qu'un confrère avait posé une question sèche concernant la prorogation du mandat des députés (que le front a déclarée illégale et anti constitutionnelle). À savoir : « Si vous étiez Président de la République [à la place de IBK], qu'auriez-vous fait ? ».

C'est Me Mountaga TALL qui a apporté la réponse qui clos la séance : « On aurait organisé les élections ». Et madame SY Kadiatou SOW d'ajouter : « pour faire respecter la loi ».

■ **AMADOU TALL**

**PLUS DE DÉBIT
AUX MÊMES PRIX**

Malitel

Proche de vous



DE L'ADSL HAUT DÉBIT EN ILLIMITÉ
jusqu'à **20 MBIT/S** à partir de 9900 FCFA / mois.

Rendez- vous dans nos agences

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official



Les limites de la jalousie : Quand devient-elle extrême ?

La jalousie peut se traduire comme une réaction d'amour saine quand elle est modérée. Elle existe dans tous les couples mais peut se transformer en véritable pathologie capable de gâcher la vie du partenaire.

D'après Docteur Doumbia, médecin généraliste à Bamako, « la jalousie a des causes multiples qui traduisent la condition psychologique de celui qui est jaloux. Elle n'est pas un sentiment nécessairement négatif, mais le devient lorsqu'elle est incontrôlable et handicapante ». Les différents types de jalousie que nous rencontrons le plus souvent sont :

La peur de perdre l'autre

S'imaginer tout le temps que son partenaire est infidèle ou qu'il vous quitterait sûrement pour une autre peut amener à un signe de manque de confiance au quotidien.

Les regards de désir pour autre que son partenaire, ou les envies de séduire d'autres personnes, font partie intégrante d'un couple à condition de rester au stade de fantasme.

La jalousie, dans ces cas-là nous montre que nous ne sommes pas tout l'un pour l'autre. La personne jalouse se souvient alors de son existence indépendante et entière, en-dehors du couple. Ce sentiment de jalousie ou de rivalité rappelle que la notion de couple ne veut pas dire que l'autre t'est entièrement acquis, il est toujours important de faire des concessions des deux côtés parfois pour plaire au conjoint ou pour le séduire.

Sentiment d'insécurité

Chez certaines personnes la jalousie est malsaine, dans ce cas présent, le jaloux essaiera de comparer toutes vos relations amicales, professionnelles et même parentales à celle de son couple. Il imagine que vous flirter avec tout le monde.

Le partenaire jaloux se sous-estime en permanence ce qui peut s'avérer très dure au quotidien. Il lui arrive de se comparer aux personnes de votre entourage et se sent tout le temps menacé.

Il est toujours nécessaire de communiquer afin de mettre en relief le problème. En effet, celui qui souffre de jalousie doit faire des efforts afin de gagner confiance en lui pour mieux profiter de son quotidien.

Sentiment de paranoïa

La jalousie peut prendre l'apparence d'une paranoïa, elle est devenue alors totalement inconsciente. Ce sentiment peut se manifester sans que la personne jalouse ne s'en rende compte.

Quand vous essayez d'expliquer à la personne jalouse, elle prétend être énervée pour telle ou telle raison, sans jamais mentionner son sentiment de jalousie.

Ce type de jaloux vit dans le soupçon permanent, n'a confiance en personne. Il s'enferme désormais dans son obsession, il interprète les propos qu'on lui tient et dramatise le moindre détail. Ses soupçons incessants le rendent

très malheureux et il peut aller jusqu'à détruire son couple.

D'après le témoignage de madame Diarra Ramata Sylla, malienne âgée de 34 ans, elle vit un véritable calvaire avec son mari jaloux qui lui mène la vie dure. Elle nous raconte qu'un jour son mari a failli l'étrangler. Ce jour-là, lorsqu'elle était revenue du bureau vers 17h, elle avait une folle envie de faire pipi mais elle a trouvé que la toilette était occupée par son mari donc en attendant trop ce dernier, elle a fini par se pisser dessus donc après que le monsieur eu fini avec la toilette, elle y pénétra pour nettoyer ses sous-vêtements. En même temps le monsieur en entendant la lessive dans la toilette fit irruption en la traitant de tous les noms affirmant qu'elle venait de coucher avec quelqu'un en ville et que c'est ce pour cette raison qu'elle se nettoie. Aussitôt dit, il la plaqua au mur et lui mit les mains au cou pour l'étrangler. Ramata affirme que ce jour elle a eu la peur de sa vie et s'est blessée la langue. La pression sur le cou a fait que ses dents ont mordu sa langue. Après cet incident son mari comme à son habitude s'est excusé et l'a couvert de cadeaux.

D'après un autre témoignage, mademoiselle Aissata Koné, étudiante malienne fiancée à Abdoulaye. Aissata affirme qu'elle aime Abdoulaye de tout son cœur mais que ce dernier est trop jaloux et ne veut la voir parler à aucun homme qu'il ne connaisse lui-même.

Aissata nous explique qu'une nuit, lorsqu'elle était à moto avec Abdoulaye, ce dernier a arrêté la moto en pleine rue pour lui crier dessus et l'a même giflé. Selon les dires de Aissata, son fiancé serait fâché parce qu'il aurait aperçu sur le goudron l'ombre d'un motocycliste qui passait à côté et qui aurait soit disant fait des signes à elle qui est assise derrière lui sur la moto. Il s'est donné en spectacle dans une colère farouche en soutenant que je connaissais ce parfait inconnu. Le fait de le contredire l'énervait encore plus.

Ainsi, amour et jalousie sont souvent indissociables car dans la plupart des couples, il y a un instinct de propriété sur l'autre. Cependant, n'oubliez pas que ce désir de possession nuit à l'épanouissement de la relation, et qu'il faut tout mettre en œuvre pour que règne la confiance en soi et en l'autre.

■ **Mariam Kouyaté**
pour **Nouvelles du Mali**.

Félix Tshisekedi sur RFI et France 24: “Je ne pense pas que je suis une marionnette”



Le président congolais Félix Tshisekedi, samedi 29 juin. Le président de la République démocratique du Congo Félix Tshisekedi a accordé, samedi 29 juin à Lubumbashi, une interview exclusive à RFI et France 24. Il s'exprime sur son élection controversée, la formation de son gouvernement, ses relations avec Joseph Kabila ou encore le rôle de la Monusco.

Marc Perelman : Monsieur le président, vous allez fêter le 30 juin l'anniversaire de l'indépendance dans l'Ituri, dans le Nord-Est. C'est une région où il y a eu de nombreux massacres, y compris très récemment. Plus de 160 personnes auraient été tuées depuis le début du mois. Mais plus largement, dans l'est du pays, des dizaines de groupes armés sèment le trouble depuis des années. Au-delà du symbole d'aller là-bas pour

cette date si symbolique, que comptez-vous faire pour éradiquer ce fléau des groupes armés ?

Félix Tshisekedi : Tout d'abord, je préfère le terme « commémorer » plutôt que fêter, parce qu'il n'y a pas de raison de faire la fête pendant qu'un certain pan de la maison brûle. Donc, ici il y a lieu d'aller vers ces populations, de nos compatriotes qui sont en détresse pour le moment. Et le but est de les reconforter bien entendu, mais aussi de leur apporter des solutions. Et les solutions ici, je les vois à trois niveaux : il y a d'abord le renforcement des capacités de nos forces de sécurité et de défense ; ensuite il y a l'encouragement à avoir des dialogues intercommunautaires, parce qu'il y a des causes endogènes, exogènes à ce conflit ; puis, il y a cette diplomatie régionale que j'ai entamée depuis mon accession au pouvoir pour régler la question au niveau régional, parce qu'il y a aussi des implications régionales

dans ces conflits dans mon pays.

Christophe Boisbouvier : En avril et à nouveau ces derniers jours, l'Organisation de l'État islamique en Afrique centrale a revendiqué des attaques dans la région de Béni. Confirmez-vous que Daech opère sur le territoire congolais ? Et avez-vous obtenu de la part des Américains lors de votre visite à Washington, du 3 au 5 avril, un soutien opérationnel ?

En tout cas, selon les renseignements en notre possession, les ADF [Allied Democratic Forces, Forces démocratiques alliées] se sont inscrites dans cette logique terroriste prônée par l'État islamique. Donc, oui, je confirme que les ADF sont un mouvement terroriste, islamiste, dangereux, dangereux à la fois pour nous, pour les Congolais, mais également pour toute la région, parce qu'il y a comme une sorte de syndicat du crime, du terrorisme, avec les Shebabs et Boko Haram qui ne sont pas loin. Cela est clair et nous avons l'appui des États-Unis là-dessus, mais pas seulement de toutes les autres nations qui forment l'organisation internationale contre le terrorisme. Le Congo en fait partie depuis mon passage à Washington parce que j'avais demandé évidemment la solidarité de toutes ces nations qui font face au terrorisme.

C. B. : Il y a des Américains au Congo aujourd'hui pour aider les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ?

Cela n'est pas une question à laquelle je pourrai répondre. Mais ce qui est vrai, c'est que j'ai le soutien des États-Unis et de toutes les nations qui sont contre le terrorisme, qui se battent contre le terrorisme.

M. P. : Alors vous avez parlé de l'importance de la coopération régionale pour combattre évidemment le terrorisme, mais aussi ces nombreux groupes armés. Il y en a plus de 70 d'après l'ONU rien que dans l'Est. Il y a un pays important dans ce cas-là, c'est le Rwanda. Le président Paul Kagame est venu aux funérailles de votre père. Une question se pose : y a-t-il déjà des troupes rwandaises qui opèrent sur le sol congolais avec les forces nationales pour lutter

contre ces forces armées ?

Ah ça non, je ne crois pas que nous ayons besoin d'en arriver là. Je ne pense pas. Mais en revanche, il y a une très bonne entente que ce soit avec le Rwanda ou avec l'Ouganda, le Burundi. Bref, avec tous les voisins. Donc, c'est pour cela que j'ai, dès mon accession aux affaires de l'État, entamé cette tournée régionale ou ces tournées régionales, parce que j'en ai fait plusieurs. C'est dans le but d'établir une coopération entre ces pays et nous, pour évidemment unir nos efforts, nos intelligences, nos capacités afin d'éradiquer tout cela. Parce qu'il y a à la fois des groupes armés locaux au Congo, mais aussi étrangers qui menacent la sécurité de ces pays. Donc, nous devons travailler de concert pour éradiquer tout cela.

M. P. : Donc, Paul Kagamé est un partenaire fiable à vos yeux ?

Ah oui, absolument. Et nécessaire. Paul Kagamé, Yoweri Museveni, Pierre Nkurunziza et bien d'autres sont des partenaires essentiels pour la paix et la sécurité dans la région.

C. B. : Ce dimanche 30 juin, l'opposition veut organiser une manifestation à Kinshasa. Le gouverneur de la ville l'interdit, mais l'opposition la maintient au nom du droit constitutionnel à manifester. Approuvez-vous cette interdiction du gouverneur et faut-il craindre une répression brutale comme au temps de votre prédécesseur ?

Bien sûr que j'accepte, je suis d'accord avec cette interdiction, parce que souvenez-vous il y a quelques jours, il y a une manifestation qui a été autorisée et elle a donné lieu à des débordements. Depuis que je suis là d'ailleurs, je n'ai interdit aucune manifestation. Les droits et les libertés des citoyens sont garantis, mais nous avons comme l'impression qu'il y en a qui confondent démocratie et anarchie. On ne peut pas, alors qu'on a l'autorisation de manifester, faire des débordements, s'en prendre à de paisibles citoyens ou à du mobilier urbain. Ce sont des choses inacceptables.

C. B. : Il ne faut pas craindre une répression brutale ?

Il n'y aura pas de répression. Les forces de sécurité sont formées pour maintenir la paix. Il n'y aura pas de répression.

M. P. : Cette marche de dimanche se veut une protestation contre l'invalidation par la Cour constitutionnelle de l'élection de plus de 20 députés de l'opposition au profit essentiellement de candidats de la majorité. Vous avez reçu le président de la Cour constitutionnelle, Benoît Lwamba Bindu. Il y a peu, vous lui avez demandé de réexaminer cette décision. Il semblerait que certains pourraient être repêchés, mais pourquoi pas tous ?

D'abord, j'aimerais dire ici que je ne dois pas m'immiscer dans la justice, dans le fonctionnement de la justice. La justice doit être indépendante et ne doit pas subir de pression. Lorsque j'ai reçu le président de la Cour constitutionnelle, c'était pour en savoir plus sur ces arrêts qui étaient pour certains scandaleux. Et j'ai eu les explications qu'il fallait. Je lui ai fait part de ma façon de voir les choses parce que, après tout je suis aussi un citoyen, et j'ai eu la réponse qu'il fallait, c'est-à-dire il y a au sein même de la Cour constitutionnelle une procédure en réparation d'erreurs matérielles, comme ils disent.

C. B. : Donc, certaines de ces invalidations vous paraissent « scandaleuses » ?

Oui. Il y a eu des choses inacceptables.

C. B. : Alors certains y voient une manœuvre du camp du Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila pour vous affaiblir. Et votre ancien camarade de l'opposition, adversaire malheureux le 30 décembre 2018, Martin Fayulu, dit même que vous êtes devenu « une marionnette » de Joseph Kabila ?

Vous savez, en politique lorsque vous avez un certain statut, et c'est le cas avec moi, je suis président de la République, je dois accepter les bons points comme les mauvais points. Monsieur Fayulu a le droit de s'exprimer à partir du moment où il ne diffame pas, il a le droit de s'exprimer. Nous sommes en démocratie, en tout cas nous essayons de l'être. Moi, je ne pense pas que je suis une « marionnette ». J'ai privilégié, ça il faut le dire, la stabilité de l'État. Nous sommes dans une alternance qui s'est historiquement bien déroulée. Je crois qu'il faut préserver la paix et la stabilité du pays. Et c'est peut-être ça qui fait dire à certains que je suis une « marionnette », parce qu'ils es-

péraient peut-être qu'il y ait du sang, qu'il y ait de la violence comme nous avons toujours été habitués depuis nos années d'indépendance. Mais cette fois-ci, mal leur en a pris parce qu'il n'y aura pas de sang, il n'y aura pas de violences. Les choses devront se passer normalement. Et voilà, tout ce que je peux dire.

M. P. : À l'origine de ces tensions, il y a évidemment le scrutin présidentiel controversé. Certes, la Cour constitutionnelle vous a proclamé vainqueur. Mais la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), fort de ses 40 000 observateurs, ainsi que des données attribuées à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) elle-même, ont donné Martin Fayulu largement vainqueur. Est-ce que vous comprenez que du coup, la proclamation de votre victoire soit toujours si controversée ?

Je ne le comprends pas. D'abord, parce que ce que vous dites de la Cenco n'est pas vrai. La Cenco n'a jamais démontré ce qu'elle a avancé. Il y a eu prétendument...

M. P. : Elle a donc menti ?

Il faudrait lui poser la question... Il y a eu prétendument 44 000 observateurs de la Cenco, ce qui n'est pas vrai, puisque la Céni n'en a accrédité que 17 000. Et le jour même du scrutin, il y en avait 5 000, un peu plus de 5 000, qui avaient été répertoriés sur l'ensemble du territoire. Donc cela veut dire que les chiffres que la Cenco donne, si elle les a réellement donnés, sont sujet à caution. Ensuite, le candidat malheureux lui-même a eu mondialement l'occasion de démontrer qu'il avait raison, devant toutes les caméras du monde. Il n'a pas réussi à le faire. Pour moi, c'est passé. Aujourd'hui d'ailleurs, je suis en très bons termes avec les évêques de la Cenco et ils ne sont plus revenus sur cette affaire. Regardons devant, c'est le Congo qui m'importe et plus rien d'autre.

C. B. : Comment expliquez-vous les procès-verbaux de vote du 30 décembre n'ayant jamais été publiés par la Commission électorale alors que c'est pourtant la loi.

Ça, il faut demander à la Céni. Nous, nous avons nos propres PV, je vous l'ai dit. Nous les avons confrontés avec eux que certains obser-

vateurs avaient. Nous en tout cas, nous avons nos chiffres. Nous étions prêts à aller partout et nous avons été à la Cour constitutionnelle avec ces chiffres-là. Nous avons attendu le contraire, il n'y a pas eu. Maintenant, la CENI, c'est aussi une institution à part. Moi, je ne peux pas répondre des faits de la CENI, mais c'est vrai qu'il y a eu toutes ces irrégularités, qu'on les appelle comme ça ou pas, constatées. C'est pour cela que je dis qu'à l'avenir, pour éviter cela, nous allons maintenant lancer le recensement et l'identification de la population. Cela nous mettrait à l'abri de ce genre d'erreurs regrettables.

C. B. : En tout cas, de nombreux pays africains, occidentaux ont émis de sérieux doutes sur la vérité des urnes. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a même parlé d'une « espèce de compromis à l'africaine »...

Oui. Mais rappelez-vous en 2011, et même en 2006, où il y a eu deux guerres dans la ville de Kinshasa, on a eu droit aux mêmes contestations. La vie ne s'est pour autant pas arrêtée. Voilà. Ça veut dire qu'il y a quelque part une raison pour laquelle les résultats sont toujours controversés. Et pour moi, c'est à cause du recensement qui n'a jamais eu lieu dans ce pays et de l'identification de la population. C'est pour cela qu'à un certain moment, certains malins peuvent fabriquer des électeurs ou multiplier des électeurs en multipliant les enrôlements etc., mais ça, on compte l'éradiquer en passant par le recensement et l'identification de la population. Si non, nous retomberons toujours dans ce genre de contestations qui sont regrettables et qui amènent parfois des débordements.

M. P. : Je vais en venir à la situation actuelle, lors d'une visite en Angola en février, vous avez évoqué un accord politique entre le FCC de Joseph Kabila et votre coalition Cap pour le Changement (Cach). Y a-t-il un accord entre vous, on ne le connaît pas, écrit ou verbal ? Et qu'y a-t-il dans cet accord ?

Au départ, il y avait un accord verbal pour coaliser nos forces. Parce que la situation est inédite. On n'a jamais eu un président d'un autre bord politique et une majorité parlementaire différente. Et donc, ici on s'est dit : ok,

l'idée est là ; on lève l'option de coaliser d'autant plus qu'idéologiquement, nous avons une même sensibilité, c'est-à-dire sociale-démocrate. Maintenant, il faut se mettre d'accord sur le programme du gouvernement, sur la formation même de ce gouvernement, des hommes et des femmes qui vont le composer. Et c'est tout cela que nous sommes en train de faire actuellement. Au lieu de la cohabitation qui aurait été assez, moi je pense dramatique pour notre pays, parce que jamais vécue, nous avons opté pour la coalition parce que, comme je le disais, nous avons une même approche idéologique. Donc ce serait beaucoup plus facile de coaliser nos forces. Le reste, cette spéculation qui prétend à dire qu'il y a eu des arrangements, qu'il y a eu des deals... Si deal il y a, il n'y a que ce deal de mettre nos forces ensemble, c'est tout. Et le reste sera écrit.

M. P. : Il est en train de l'être ?
Il sera écrit.

C. B. : Depuis votre élection, vous avez libéré plusieurs prisonniers politiques, comme un grand ami de votre père, Eugène Diomi Ndongala, libéré le 21 mars. Vous avez limogé le chef de l'Agence nationale des renseignements (ANR), les services secrets. Vous avez permis le retour de Moïse Katumbi qui, chacun sait, est l'ennemi intime de Joseph Kabila. Est-ce que cela a été difficile ? Est-ce que vous avez dû être très très persuasif avec votre prédécesseur ?

Non, mais nous sommes deux hommes d'État, donc on ne peut pas s'empêcher d'en parler. Mais il n'est pas là pour me faire de l'ombre. On en parle parce que, d'un côté j'ai besoin de ses expériences vécues dans certains domaines et, de l'autre, il a aussi besoin d'une certaine assurance aussi de ma part, au nom de la stabilité de la continuité de l'État. Donc, forcément, il faut qu'on échange.

M. P. : Il y a quand même des sujets qui fâchent entre le camp Kabila et le vôtre, et notamment les nominations aux postes clés : au poste de Premier ministre, vous avez refusé plusieurs personnalités, sans doute parce qu'elles étaient trop proches de lui, avant de donner votre accord pour Sylvestre

Ilunga Ilunkamba. Pour la direction de deux grandes sociétés d'État - la Générale des carrières et des mines (Gécamines) et la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC)- vous avez pris des ordonnances qui ont déclenché la colère du FCC de Joseph Kabila, même provoqué des affrontements entre vos partisans. Est-ce à dire que vous avez l'impression que, dans son camp, certains aimeraient que vous soyez un petit peu l'équivalent de la Reine d'Angleterre ?

(rires) Bonne question. En fait, vous devez savoir que c'est très difficile de changer certaines habitudes ancrées en certaines personnes. Mais moi, je reste serein parce que j'ai un cap que je me suis fixé : je veux le changement, le changement, mais alors radical en mettant fin aux mauvaises habitudes telles que la corruption, telles que l'impunité. Et ça je suis déterminé. Il n'y a rien qui m'empêchera de le faire. Et soyez-en sûr, mon prédécesseur ne m'empêche pas de le faire, contrairement à ce que certains pensent. Donc voilà, il n'y a pas de soucis de ce côté-là.

C. B. : Depuis cinq semaines, vous avez donc un Premier ministre, c'est Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Mais vous n'avez toujours pas de gouvernement alors qu'on va arriver à bientôt six mois de présidence. Quand celui-ci sera-t-il formé ? Est-ce qu'il le sera avant la fin programmée de la session extraordinaire du Parlement, c'est-à-dire avant la mi-juillet ?

D'abord, ce que j'aimerais dire, c'est qu'on arrête une bonne fois pour toutes de stigmatiser le Congo comme si nous étions le seul pays au monde où il y a eu plusieurs semaines sans gouvernement. Je vous rappelle que même dans des pays à tradition démocratique, comme la Belgique que je connais très bien, ou l'Allemagne par exemple où il y a eu des mois et des mois sans gouvernement. Donc ce n'est pas du tout un cas unique au Congo. Ensuite, je vous dirais que ce qui se passe, c'est simplement le fait, comme je vous ai dit, de certaines habitudes qui s'étaient installées, et de certains réflexes que les uns et les autres ont gardés. Mais l'essentiel est d'avancer et nous avançons. Nous avançons vers le dénouement. Il y aura bientôt un gouvernement.

À quel moment exactement ? Je ne sais pas parce que ces discussions, c'est vraiment poste pour poste, individu sur individu... Ça avance à petits pas. Mais l'essentiel est d'aller vers l'objectif. Et je suis sûr que nous atteindrons cet objectif.

C. B. : Mais vous savez ce que disent tous les Congolais : le camp de Joseph Kabila réclame pour les ministres le même ratio que pour les députés, c'est-à-dire 80% des postes, alors que vous, vous dites, je suis le président, je revendique la moitié ?

Ce ne sera pas 80%, ce ne sera pas la moitié non plus.

C. B. : Ce sera entre les deux ?

Entre les deux.

M. P. : Alors exigez-vous les ministères régaliens, c'est-à-dire l'Intérieur, la Défense, la Justice... pour vous ?

C'est normal, non ?

M. P. : Et ça, c'est acquis ? Vous l'avez obtenu ?

Lorsque vous dites « pour moi », c'est-à-dire je dois avoir un droit de regard et de désignation, oui.

M. P. : Mais ça ne veut pas dire, pour votre parti ?

Mais, non, puisque maintenant nous allons coaliser nos forces. Donc, ça veut dire que nous serons d'une même famille politique grosso modo. Et donc, que ce soit l'un ou l'autre, peu importe, l'essentiel étant qu'il soit choisi par le président. Le président de la République est

le garant de la nation et de son bon fonctionnement, et donc je dois avoir des appréhensions positives sur les animateurs de ces ministères régaliens. C'est clair.

M. P. : Très brièvement, là vous vous êtes mis d'accord sur la répartition des postes, mais c'est les noms qui manquent là ?

Entre autres.

C. B. : L'ancien secrétaire d'État américain, Herman Cohen, estime que votre mariage avec Joseph Kabila ne durera pas plus d'un an. Est-ce que c'est envisageable ? Est-ce que si la situation est bloquée, vous seriez prêt à dissoudre l'Assemblée l'année prochaine, comme la Constitution vous en donnera le droit ?

Nous n'en sommes pas encore là et ne soyons pas les prophètes de malheur. Moi, je souhaite tout le bien possible à mon pays et ce scénario, je ne l'envisage pas du tout parce que je crois que nous sommes entre compatriotes, et nous voulons le bien de nos compatriotes, de notre peuple. Et quand on est dans un état d'esprit comme celui-là, on ne pense pas à ces scénarios catastrophes.

M. P. : On a parlé de la situation sécuritaire tendue. La Force des Nations unies, la Monusco, semble souvent impuissante. Votre prédécesseur avait clairement demandé son départ. Êtes-vous du même avis ?

Je ne sais pas s'il avait demandé son départ...

M. P. : Il l'avait demandé, exigé...

Il y a eu des tensions à certains moments avec la Monusco et donc peut-être que dans un élan... Ça peut m'arriver peut-être aussi. Ici pour le moment, nous avons besoin de la Monusco et surtout besoin dans les zones à problèmes. À Kinshasa, par exemple, ou ici à Lubumbashi, on n'en voit pas vraiment la nécessité. Mais par rapport à ce qui se passe à l'Est, par moment - et je vous ai dit, je vous ai parlé de renforcement des capacités de nos forces de sécurité et de défense - la Monusco est un partenaire essentiel, comme la Brigade d'intervention composée de la Tanzanie, de l'Afrique du Sud et du Malawi. En ce moment, nous avons besoin d'appui par rapport à nos capacités de défense et la Monusco est nécessaire. Oui.

C. B. : Quand vous les voyez, vos homologues, le Rwandais Paul Kagame et l'Angolais João Lourenço vous conseillent d'être « pleinement » président. Est-ce que vous êtes « pleinement » président ?

Je suis « pleinement » président.

C. B. : Vous savez que tout le monde n'en est pas persuadé ?

Ce n'est pas votre dernière question alors.

C. B. : (rires) C'était une petite relance.

Je suis « pleinement » président.

Propos recueillis par
Christophe Boisbouvier (RFI)
et Marc Perelman (France 24).



Libye : Le maréchal Haftar menace les intérêts turcs en Libye

Le maréchal Haftar accuse Ankara de soutenir militairement ses rivaux du Gouvernement d'union nationale. (Photo d'illustration)

Après avoir essuyé un sérieux revers, jeudi 27 juin, dans sa campagne pour la prise de Tripoli, le maréchal Khalifa Haftar promet de s'attaquer aux intérêts turcs en Libye. L'homme fort de l'est libyen accuse Ankara de soutenir militairement ses rivaux du Gouvernement d'union nationale (GNA) et d'avoir apporté leur aide pour s'emparer de la ville de Gharyan, jusque-là principale base arrière des forces de Haftar.

Le ton est dur et les menaces sont explicites. Le maréchal Haftar a ordonné à ses forces de prendre pour cible les navires turcs dans les eaux libyennes et de s'attaquer aux sites stratégiques, aux compagnies et aux projets appartenant à l'Etat turc dans le pays. De plus,

tous les vols depuis et vers la Turquie sont désormais interdits.

Ces mesures de rétorsion sont détaillées dans un communiqué, lu vendredi soir, par le porte-parole d'Haftar, Ahmad al-Mesmari, qui a précisé que « tout ressortissant turc circulant sur le territoire libyen pourrait être arrêté ».

La méthode pour mettre ces menaces à exécution reste floue mais les accusations sont claires. Le camp Haftar assure, en effet, que la Turquie intervient « dans la bataille pour Tripoli de façon directe, c'est-à-dire avec ses soldats, ses avions et ses navires par la mer ». Selon lui, des munitions seraient notamment acheminées auprès des forces du Gouvernement d'union nationale via la Méditerranée.

De fait, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a confirmé récemment que son pays fournit bien des armes au GNA, en vertu d'un « accord de coopération militaire entre Ankara et Tripoli ».



Il est même allé plus loin, il y a dix jours, en estimant que le soutien militaire de son pays a permis à Tripoli de « rééquilibrer » la situation face aux forces de Khalifa Haftar qui bénéficie, de son côté, du soutien des Emirats arabes unis et de l'Égypte.

Soudan : Sur la toile, les sons de la révolte

Le Soudan connaît depuis quelques mois son printemps révolutionnaire. Enregistrés ou scandés lors de manifestations, de nouvelles bandes sons fédèrent et galvanisent les foules. Tour d'horizon des réseaux sociaux qui les relaient et les amplifient.

À l'instar de ses homologues arabes, le Soudan semble s'éveiller après quelques 30 années de pouvoir liberticide. Car jusqu'alors le pays vivait au rythme des guerres fratricides (avec le Soudan du Sud, mais aussi au Darfour) et sous le joug de son ex-président, Omar Al-Bachir. En décembre 2018, son gouvernement mettait fin aux subventions du prix du pain qui en quelques jours triplait tandis qu'une inflation galopante atteignait des sommets inédits au Soudan. Touchant l'ensemble de la population, cette crise économique déclenchait une crise sociale sans précédent. Des marches de protestation, grèves et sit-in devant les institu-

tions militaires étaient organisés à travers les grandes villes du pays.

Le 11 avril 2019, de hauts responsables militaires refusent de disperser dans le sang la foule impressionnante réunie devant le quartier général de l'armée, et s'emparent alors du pouvoir, destituant un président dont la Cour Pénale Internationale veut la tête (Omar Al Bachir est accusé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide au Darfour). Cette première victoire sonne alors comme l'acte fondateur d'un mouvement de libération qu'aucun couvre-feu ne semble depuis vouloir arrêter. Pas même la sanglante répression qui le 3 juin dernier a fait plus d'une centaine de morts. Aujourd'hui, malgré les pressions et violences du Conseil Militaire de Transition, femmes et jeunes poursuivent la lutte pour l'instauration d'un pouvoir civil.

Dans les rues et les maisons, naissent les hymnes de la révolution

Dans ce contexte insurrectionnel, de nouveaux hymnes populaires voient le jour. Ceux qui détonneront peut-être les chants militaires tournant en boucle depuis de nombreuses



décennies. Ces chants ou ces airs fleurissent au gré des nombreuses manifestations qui de jour comme de nuit tiennent en éveil les habitants des grandes villes de ce pays frontalier de l'Égypte.

La chanson d'Ibrahim Al Kashif, un classique soudanais, est ainsi reprise : « Je suis Africain, je suis soudanais. ». On entend aussi des chants scandés : « Nous sommes les révolutionnaires de la nuit. » : la musique joue indéniablement un rôle majeur dans cette révolution en marche.

Procédure contre Tariq Ramadan : Les rapports successifs de la Brigade Criminelle innocentent Tariq Ramadan



Les expertises produites par la Brigade Criminelle (BC) durant ces derniers mois sont très claires : les témoignages des deux plaignantes, Henda Ayari et Paule Emma Aline, ne sont pas fiables. Pourtant, les juges continuent une instruction à charge et ne reprennent pas les différentes conclusions des enquêtes de la Brigade Criminelle pourtant commanditée par leurs propres soins. C'était tout d'abord la police du douzième arrondissement de Paris (2e DPJ) qui avait été chargée de l'enquête. Le dossier jugé trop lourd pour les policiers par les juges d'instruction a ensuite été transmis à la Brigade Criminelle de Paris (DRPJ). Brigade choisie pour ses compétences et sa fiabilité. C'est donc une enquête pointue qui a été faite durant des mois. Elle a donné lieu à une conclusion qui innocentent Tariq Ramadan.

Des conclusions qui remettent totalement en question la ver-

sion des plaignantes

La Brigade Criminelle constate, entre autres, de nombreuses invraisemblances et des mensonges évidents dans les versions des plaignantes, Paule Emma Aline et Henda Ayari. En effet, d'après leur conclusion, Paule Emma Aline aurait envoyé, après l'unique rendez-vous entre elle et Tariq Ramadan, un message qui prouve qu'il n'y a jamais eu viol. Or, la plaignante a toujours nié l'avoir envoyé après que le rendez-vous ait eu lieu. Un élément qui change tout puisque son contenu révèle que Paule Emma Aline a sciemment menti durant les différentes auditions.

La BC souligne, dans son rapport, que la version de la seconde plaignante ne tient pas à l'analyse du contenu des textos trouvés dans son portable, ni à l'enquête de terrain réalisée par les enquêteurs. Son récit n'est tout simplement pas vraisemblable.

Concernant Henda Ayari, la Brigade Criminelle

a recueilli de nombreux témoignages d'hommes ayant été harcelés par la quadragénaire. Des textos ont aussi été vérifiés et ont permis de constater que la plaignante avait harcelé Tariq Ramadan en lui envoyant des messages explicitement sexuels durant des mois après leur unique rencontre. Elle voulait le revoir et se plaignait qu'il l'ait bloquée sur Facebook. Les enquêteurs de la BC, dans leurs procès-verbaux, mettent donc aussi en évidence leurs doutes concernant la version de la seconde plaignante.

La retranscription des écoutes téléphoniques est elle-même aussi extrêmement troublante. On y entend clairement Henda Ayari dire que « si son portable volé » durant l'enquête tombe dans les mains des « pro-Ramadan », cela risque d'être « extrêmement compromettant pour elle et pour le dossier ».

Les juges d'instruction instruisent sans prendre en compte l'enquête de la Brigade Criminelle

La Brigade Criminelle conclut de façon très claire qu'au vu des informations récoltées, la version des plaignantes ne correspond pas à ce qu'ils ont trouvé dans les nombreuses expertises, alors que la version de Tariq Ramadan correspond aux éléments qu'ils ont trouvés jusqu'à présent.

Les trois magistrats instructeurs ne retiennent pourtant rien de ces conclusions dans leur gestion de la procédure. Toutes les conclusions de la Brigade Criminelle, pourtant choisie pour ses compétences, sont ignorées par les juges qui continuent leur instruction sur un dossier vide de tout crime et rempli de mensonges.

Le dossier Tariq Ramadan s'inscrit dans notre paysage judiciaire actuel français où de plus en plus d'affaires et de dossiers sont pointés du doigt à cause de leur instruction politisée et le manque d'objectivité et de neutralité de certaines procédures. Le dossier « Tariq Ramadan » comporte de nombreuses preuves qui prouvent son innocence. Son avocat, Me Marsigny, affirme et répète, en parvenant aux mêmes conclusions que la Brigade criminelle : « Il n'y a plus d'affaire Ramadan » !

■ Alexandre David



États-Unis : Afro-américain innocenté après avoir passé 43 ans en prison

À 81 ans, Charles Ray Finch, condamné pour meurtre en Caroline du Nord en 1976, a été libéré après la découverte de manipulations commises par les enquêteurs.

■ Quarante-trois ans plus tard, Charles Ray Finch est un homme libre », titre CBS 17. (Capture d'écran). CBS 17.

L'histoire aurait pu inspirer les scénaristes de la série télévisée « Cold Case ». La justice américaine a abandonné les poursuites contre un octogénaire afro-américain qui a passé 43 ans en prison pour un meurtre qu'il a toujours nié. Cet Afro-américain avait été condamné à la peine de mort en juillet 1976 en Caroline du Nord pour le meurtre d'un commerçant lors d'un braquage dans une station-service. Aujourd'hui âgé de 81 ans, Charles Ray Finch, a été libéré en mai après l'annulation de son

procès suite à la découverte de manipulations commises par les policiers en charge de l'enquête.

Le 14 juin, un procureur a décidé qu'il était impossible d'organiser un nouveau procès, en l'absence des témoins de l'époque et a annulé la procédure.

Des étudiants en droit rouvrent l'enquête

Cet Etat du sud-est ayant renoncé à appliquer la peine capitale, sa peine avait ensuite été commuée en rétention à perpétuité. En 2002, une association d'étudiants en droit qui traque les erreurs judiciaires avait repris l'enquête. En interrogeant les acteurs et en épluchant le dossier, elle a réussi à prouver que la police avait manipulé les témoins lors de l'identification des suspects et menti sur des preuves

balistiques de manière à l'incriminer.

Il sort de prison en fauteuil roulant

La police avait notamment demandé à Charles Ray Finch d'enfiler une veste assez longue - le vêtement du coupable - lors de son passage devant les témoins, sans demander aux autres personnes présentées de le faire.

En janvier une cour d'appel aurait estimé que, si le jury avait eu connaissance de ces manipulations, il n'aurait sans doute pas condamné Charles Ray Finch, et avait annulé le verdict. En mai, le vieil homme était sorti de prison en fauteuil roulant et avait pu retrouver sa famille.

Les « détenus de couleur » discriminés

Selon le centre d'information sur la peine de mort (DPIC), il s'agit du 166e condamné à mort exonéré aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine capitale en 1973 et du 18e ayant passé plus de 25 ans derrière les barreaux.



Aigles du Mali : Un cadre exclu pour une histoire de coiffure !

Après les exclusions de Haris Belkabla (Algérie), Yemini Selemani (Burundi) et Amr Warda (Egypte), c'est au tour d'un autre joueur d'être écarté. Cette fois-ci, c'est l'attaquant malien, Adama Niane, qui est écarté.

En effet, l'attaquant a été mis à l'écart par le sélectionneur des Aigles, Mohamed Magassouba, la veille d'un match important contre la Tunisie, dans le cadre de

la deuxième journée de la poule E de la Coupe d'Afrique des Nations 2019.

"Adama Niane s'est fait exclure du groupe des Aigles pour non-respect des principes. En ce moment même, il est en route pour le Caire afin de prendre son vol", a expliqué l'Officier média, Ibrahim Zie Coulibaly, dans des propos relayés par Foot Mali.

Et le plus étrange c'est que tout est parti d'une histoire de coiffure. "Certains joueurs ont fait appel à un coiffeur à leur hôtel. Avant que tout

le monde ne sorte de sa chambre, c'est Abdoulaye Diaby qui a été le premier à installer pour se faire coiffer. Ceci n'a pas été du goût d'Adama Niane qui a alors eu des mots durs à l'encontre de son capitaine lui demandant comment un "petit" comme lui peut oser se faire coiffer avant lui. C'est là qu'éclate alors une altercation entre les deux attaquants".

Le sélectionneur intérimaire Mohamed Magassouba a donc décidé de renvoyer Adama Niane qui serait à son 3e mauvais comportement depuis le regroupement. Apparemment une mauvaise attitude de trop aux yeux du technicien local qui avait pourtant prévenu de sanctionner tout comportement d'indiscipline.

Hamari Traoré, défenseur du Mali : «Pas de stars dans notre sélection»

■ Il n'y a pas de stars, celui qui fait une erreur, on lui dira 'hé gros, t'as pas le droit de faire ça'. C'est ça qui va faire notre force»: à 27 ans, l'arrière-droit de Rennes, Hamari Traoré, est un ancien du Mali, engagé à la CAN. «À nous de rester des frères, des potes comme on a toujours été et je pense que ça pourra passer», a-t-il encore lancé avant le début du tournoi, lors d'une rencontre entre la presse et les joueurs de Rennes concernés par la CAN.

«Quand j'étais jeune à l'Académie, je voulais vraiment porter ce maillot et essayer de faire mieux que mes aînés, pourquoi pas remporter une CAN pour le Mali.» Les Aigles n'ont pu faire mieux que finalistes il y a une éternité, en 1972, et deux fois troisièmes en 2012 et 2013. En 2017, pour sa première compétition continentale, l'aventure avait tourné court pour Traoré avec deux nuls et une défaite contre le

Ghana au premier tour. Avec un effectif bien moins riche en stars que les têtes d'affiches égyptienne, sénégalaise ou algérienne, mais très cohérent, le Mali veut cette fois jouer les trouble-fêtes. «La solidarité, l'humilité et le respect» sont selon lui les principaux atouts du groupe. «On se connaît tous, on a tous grandi ensemble. On a fait l'Académie Jean-Marc Guillou, d'autres étaient dans d'autres clubs, on s'est rencontrés quasiment chaque week-end donc on se connaît très bien», rappelle Traoré, de son débit aussi rapide que ses foulées quand il déborde. «Ce qui te marque rapidement quand tu découvres Hamari, c'est son enthousiasme (...) Et son jeu est pareil: dynamique, positif...», avait dit de lui Alain Girresse, qui lui avait fait faire ses premiers pas sous le maillot malien en 2015, dans So Foot. Toujours souriant, volontiers blagueur, Traoré est un coéquipier précieux sur le terrain et en

dehors. Un caractère qui l'a aidé au fil d'un parcours tout sauf simple, mais assez typique de celui de nombre de jeunes Africains qui veulent percer en Europe. Passé par les sélections de l'Académie Jean-Marc Guillou, il est arrivé en France au Paris FC, il y a sept ans, avant de partir à Lierse en Belgique l'année suivante. Il y reste 2 ans avant d'être repéré par Reims puis transféré à Rennes en 2017. Associé le plus souvent au Sénégalais Ismaïla Sarr sur le flanc droit de l'équipe bretonne, avec lequel il est très complice, Traoré fait depuis lors souffrir les défenses de Ligue 1, et même d'Europe comme la saison passée. Capable de multiplier les efforts le long de la ligne de touche, contre-attaquant très rapide, il a progressé dans le travail purement défensif qui était parfois son péché mignon. «Cette saison, j'ai grandi, j'ai appris beaucoup de choses, je suis parmi les anciens de l'Equipe nationale, je suis parmi les cadres», confie le joueur qui a aussi canalisé un tempérament de gagnant – il râlait trop – et réduit sa récolte de cartons jaunes.





Bélier (21 mars - 19 avril)

Tenace, déterminé, rien ne vous arrêtera pour mettre en place ou terminer un dossier sur lequel vous plancherez depuis déjà quelques temps. Ensuite, il vous faudra maintenir vos exigences de qualité dans la durée et ne surtout pas céder à la facilité.

Si vous ne bougez pas, les sous ne viendront pas à vous, par miracle. Il vous faudra faire des relances, prendre des initiatives et surveiller le suivi de vos dossiers financiers afin qu'ils ne tombent pas dans les oubliettes ou en bas de la pile.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Le Soleil qui occupe ce domaine favorise votre réactivité face aux aléas. Mais c'est la Lune qui complique les choses. Il faudra vous montrer persévérant si vous voulez avancer dans vos projets d'évolution, car rien ne se fera tout seul aujourd'hui.

Ce domaine reste contrarié et vous imposera des restrictions. Faites vos comptes scrupuleusement et veillez à bien anticiper les dépenses à venir. Le reste du mois vous encourage à être raisonnable et plus fourmi que cigale pour boucler jusqu'au 31.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité est importante, mais elle réclame un bon sens de l'initiative et la coopération de collègues efficaces. Vous devez compter un peu sur vous, car les urgences professionnelles sont d'actualité. Du stress peut venir et vous forcer à vous adapter.

Il est conseillé de faire attention à vos finances. Elles se dispersent dans différentes directions, comme des sorties et des achats sur des accessoires. Votre générosité envers des amis peut causer des dépenses dont vous aimeriez vous passer au final.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous serez peu nombreux à travailler, mais pour ceux qui seront au boulot, attendez-vous à une journée sous haute tension. Rapports de force, revirements imprévus, rien ne vous sera épargné. Loin de vous abattre, ils agiront sur vous comme un stimulant.

Mercure aux commandes de votre maison II, celle des sous, prévoira de l'activité sur vos comptes. Mais comme il sera rétrograde, faites attention aux dérapages. Gare à vos dépenses, pas toujours bien contrôlées qui mettraient votre compte à zéro.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous travaillez en donnant des idées, mais avec votre énergie, on peut interpréter vos envies comme des ordres. Des conflits peuvent éclater avec des collègues. Attention à ne pas prendre au pied de la lettre les remarques dans cette atmosphère électrique.

Votre salaire s'envole dans des paiements obligatoires bien difficiles à freiner. Le climat vous expose à des frais importants qui arrivent en même temps que des coups de coeur sur de beaux articles onéreux. Il est conseillé de réfléchir avant de payer.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Si vous travaillez aujourd'hui, vous n'aurez pas une journée tranquille. Tout un tas d'éléments viendront s'ajouter les uns aux autres pour contrarier le planning que vous avez fixé. Laissez tomber les plans et adaptez-vous, vous saurez rebondir sans aucun problème.

Ne prenez pas d'engagement à long terme, Neptune place face à vous des gens qui essaient de vous faire signer n'importe quoi. Si vraiment le contrat vous intéresse, prenez le temps de le consulter et si besoin demandez l'avis de l'un de vos proches avant de vous engager.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Il faut accepter les contraintes qui se présentent dans votre vie professionnelle. Des déceptions arrivent. Il peut manquer un collaborateur, ce qui cause une désorganisation dans le service. Vous pourriez avoir le mauvais rôle et remplacer une personne.

Pour économiser, c'est le bricolage qui paye ou la récupération. Vous trouvez des moyens de limiter vos dépenses qui ne sont pas urgentes. Un de vos frères ou une soeur pourrait vous demander de le dépanner. Il faut être ferme pour demander le retour du prêt.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous tiendrez les rênes de votre destin professionnel si vous travaillez aujourd'hui. Ce sera en tout cas l'impression que vous donnerez, grâce à votre savoir-faire, votre réactivité et à vos efforts pour faire savoir que vos talents vaudront de l'or.

La mauvaise volonté à laquelle vous vous heurterez vous obligera à élever la voix pour obtenir satisfaction et réclamer votre dû. Malheureusement, votre discussion tournera court, car cette personne fera preuve d'indécence totale pour vous rembourser.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Un changement intervient aujourd'hui en raison de la période de congés. Vous pourriez vous retrouver à un autre poste ou obligé de travailler avec une personne que vous n'appréciez pas beaucoup. Vous n'aurez guère le choix...

Avec le très sérieux duo Pluton/Saturne dans le secteur, vous devriez parvenir à tenir l'équilibre dans vos comptes malgré la période estivale qui incite à la dépense, d'autant plus que Jupiter dans votre signe vous pousse aux excès.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Ne surchargez pas votre agenda aujourd'hui, vous n'aurez pas le temps de tout faire. Soyez réaliste et mesurez la limite de ce qu'il est possible de faire. Le reste devra attendre, surtout que les impondérables vous obligeront à revoir vos plans.

Vous tournez comme un lion en cage. C'est dimanche, personne ne répond au téléphone. Si un remboursement tarde à pointer le bout de son nez, inutile de vous en préoccuper aujourd'hui. Mettez plutôt une note sur votre agenda pour appeler demain à la première heure.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mercure en Lion vous donne envie de communiquer avec les collègues. Dans votre travail, cette perspective est souhaitée. Vous cherchez à être valorisé dans vos tâches et la fonction occupée ne le favorise pas toujours. La journée peut se dérouler en râlant.

Des restrictions sont possibles sur le budget. Un déséquilibre se poursuit dans votre trésorerie. Gardez des fonds encore, car le climat instable vous expose à des sorties multiples dans des frais divers. Du matériel hifi peut demander un dépannage.



Poisson (19 février - 21 mars)

Un vent de renouveau soufflera sur vos activités. Vous mettrez en place des stratégies mieux adaptées au contexte économique comme à vos envies du moment. Vous saurez trouver l'angle d'action idéal, pour préserver vos relations professionnelles.

Votre situation financière ne sera pas encore au beau fixe, mais vous pourrez bénéficier d'un éclaircissement par le biais de Vénus en Cancer. Une somme d'argent, aussi modeste soit-elle, vous permettra de faire face en attendant un ciel plus clément.

FOEY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie